

COMMUNE D'ARCHAMPS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° DE2026065

Le vingt-quatre juin deux-mille-vingt-six, le Conseil Municipal de la Commune d'Archamps (Haute-Savoie) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur David ZAMOFING, Maire,

Date de convocation du conseil municipal : le 19 juin 2026

Présents : David ZAMOFING, Anthony REY, Véronique MAGNIN, Manuel RITLEWSKI, Anaïs FRANCESCHI, Vincent MAYET, Ute HAMILTON-JAMES, Jean-Baptiste GOIRAN-MANFREDINI, François CATHERINET, Benoît HALILAJ, Nicolas BONCI, Anaïs REY-LAESER, Cyril KHAROUA, Nathalie HERLEMONT, Philippe BAUDRION.

Absents excusés : Nicole GOUJON, Amalia MARTINEZ, Alina STOIAN, Anne RIESEN.

Secrétaire de séance : Benoît HALILAJ.

Pouvoirs :

- Nicole GOUJON a donné pouvoir à Anthony REY,
- Amalia MARTINEZ a donné pouvoir à Vincent MAYET,
- Anne RIESEN a donné pouvoir à Cyril KHAROUA.

Budget principal - Affectation définitive des résultats 2025

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que l'instruction M 57 prévoit que les résultats d'un exercice soient affectés après leur constatation, qui a lieu lors du vote du compte financier unique.

Le compte financier unique ayant été approuvé il convient par conséquent, de procéder à l'affectation définitive des résultats.

Ces résultats doivent être justifiés par :

- Une fiche de calcul prévisionnel établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable,
- L'état des restes à réaliser au 31 décembre 2025 établi par l'ordonnateur,
- Le compte financier unique,
- Ou une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget, produits et visés par le comptable.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'adopter, pour le budget principal 2026, la reprise définitive des résultats ci-dessous :

RESULTATS 2025

1) Détermination du résultat à affecter :

Dépenses de fonctionnement 2025 : 4 087 484.55 €

Recettes de fonctionnement 2025 : 4 848 253.61€

Résultat de fonctionnement antérieur reporté : 0€
Résultat à affecter : 755 769.06 €

2) Détermination du besoin de financement de la section d'investissement :

Dépenses d'investissement 2025 : 4 562 785.44 €
Recettes d'investissement 2025 : 2 677 349.68 €
Déficit d'investissement constaté en 2025 : 1 885 435.76€
Résultat d'investissement antérieur reporté : 3 351 888.67€
Résultat d'investissement cumulé : 1 466 452.91€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **CONSTATE** les résultats 2025 au 31.12.2025 :
 - Excédent de fonctionnement : 755 769.06€
 - Déficit d'investissement 2025 : 1 885 435.76 €
 - Excédent d'investissement cumulé : 1 466 452.91 €
- **DÉCIDE** la reprise définitive des résultats pour le budget primitif 2026 :
 - Inscription au 1068 : 755 769.06 €
 - Inscription au R 001 : 1 466 452.91 €

Décisions prises à l'unanimité des membres présents.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susvisés

Le secrétaire
Benoît HALILAJ



Le Maire
David ZAMOFING



Le Maire certifie le caractère exécutoire du présent acte le :
Télétransmis en préfecture le :
Affiché le :